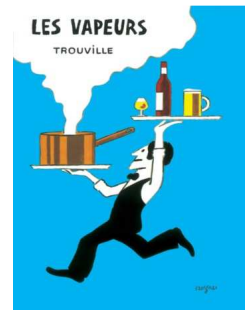




DEAUVILLE YACHT CLUB



AVIS DE COURSE

REGATE « LES VAPEURS »

Le Samedi 5 Octobre 2019

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile. RCV*
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 Les règles OSISIRIS Habitable, les règles de classe des séries admises et les instructions de course.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10 Net, Sport-Boats, Dragon, J80.

L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque, soit par virement au plus tard le 3 octobre 2019.

- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1380 7109 3076 0011 6481 538**
- Bank Identifier Code (BIC): **CCBPFRRP NAN**
- Banque/Bank : **BPGO Deauville**

- 3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :
 - de leur **licence compétition ou d'une licence adhésion ou temporaire accompagnée de son certificat médical avec la mention « pratique de la voile y compris en compétition ».**
 - pour les mineurs, d'une autorisation parentale
 - le certificat de jauge OSIRIS valide.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : **20 euros par jour**

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : aux heures d'ouverture du secrétariat.

5.2 Horaires :

		5 Octobre
Ouverture du Club		09h00
Briefing		11h30
Ouverture des portes		13h40
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW		14h10
Pleine Mer		16h03
Coefficient		50
Fermeture des portes		19h09

5.3 **Fermeture de la ligne d'arrivée à 18h**

5.4 Immédiatement après le briefing, un buffet froid sera servi aux équipages
Le samedi soir après la régata, dîner au Club « spécialité » des vapeurs » .

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site Internet du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr).

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Côtier et / ou Banane, ou tout autre forme de parcours qu'il plaira au Comité de Course de mettre en place. Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

8.3 Le système de points sera conforme au classement Osiris Habitable.

Deux classements seront réalisés : Un pour les Osiris Habitable et un pour les INQ (Dragon, J80, Sport-boats (Dragon, J80, sport boats)

9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, Tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

11. COMMUNICATION RADIO

Obligation d'avoir une V.H.F en état de marche à bord de chaque bateau.

12. RESULTATS

La proclamation des résultats sera faite pendant le dîner des équipages.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

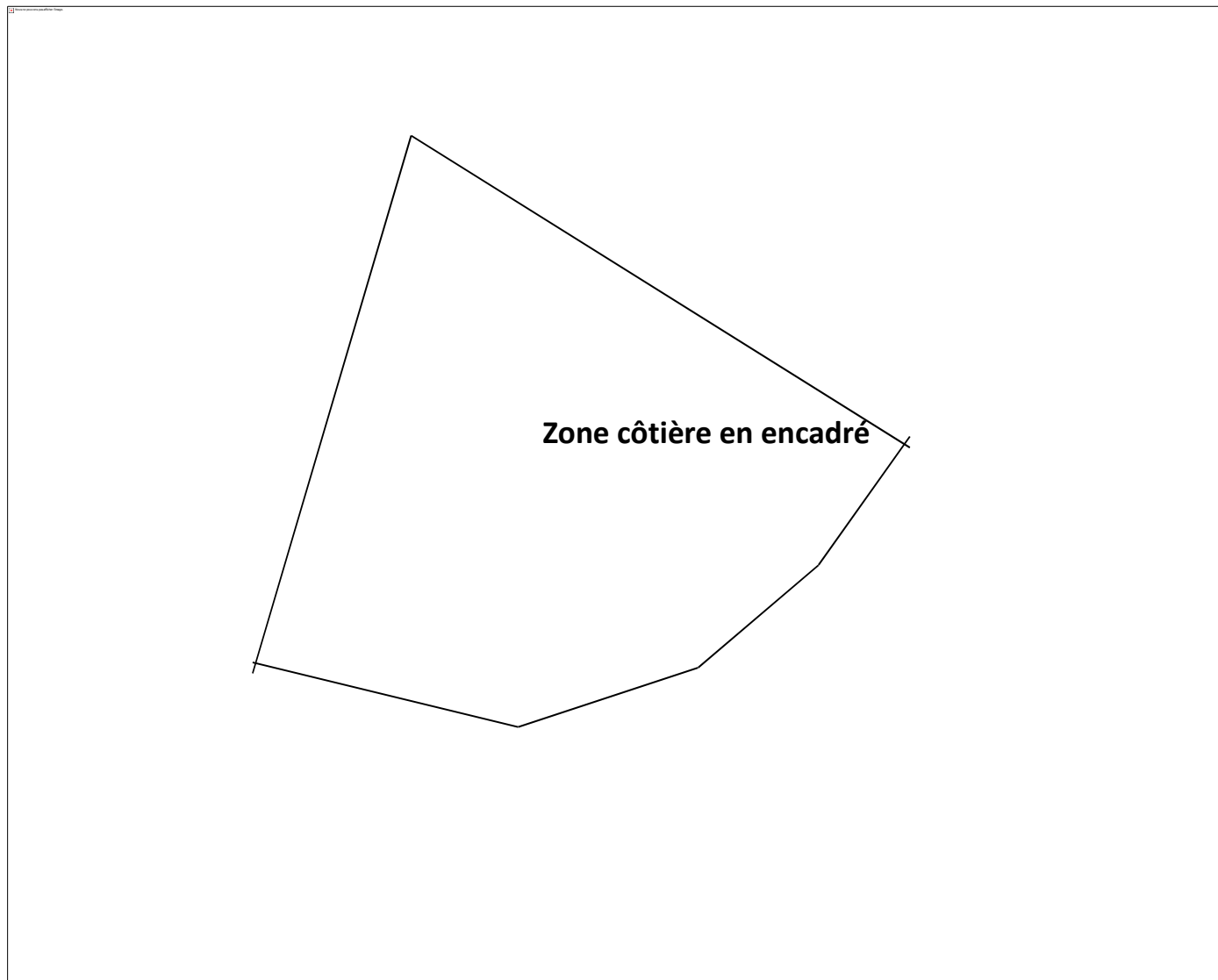
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord-Ouest).



ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Ouistreham	49°20,500 N	00°14,7 W